

SIXT-FER-À-CHEVAL : MÉDAILLE DES JUSTES PARMI LES NATIONS

Quand Émile et Ludivine accueillaient une enfant juive



Les représentants de l'Association française pour Yad Vashem ont remis la médaille des Justes à Raymond Deffayet.



Monique Wolf avait été recueillie à Sixt-Fer-à-Cheval chez Émile et Ludivine Deffayet entre 1942 et 1946.

**16 juillet 1942. Rafle du Vel d'Hiv.
Née 6 ans plus tôt à Paris,
Monique Wolf échappe
à la déportation. Elle ne reverra
jamais ses parents. Une voisine
l'emmène à Sixt chez Émile
et Ludivine Deffayet. Le couple vient
d'être décoré, à titre posthume,
de la médaille des Justes.**

Créé en 1954 sur décision du parlement israélien de la Knesseth et installé sur le mont du Souvenir à Jérusalem, l'Institut Yad Vashem (*) perpétue le souvenir des martyrs et des héros de l holocauste.

Il témoigne également de sa reconnaissance pour les personnes non juives qui ont aidé, protégé ou sauvé des adultes ou des enfants appartenant aux communautés israélites persécutées.

Sur la médaille remise officiellement à Jeanne Denambride et à Raymond Deffayet (les deux enfants encore en vie d'Emile et Ludivine) est inscrite en français et en hébreu l'inscription suivante : « Quiconque

sauve une vie sauve l'univers tout entier ».

« Il fallait une bonne dose de courage, de bonté, et d'esprit d'indépendance pour prendre le risque de ce sauvetage. Un risque de tous les instants impliquant toute la famille Deffayet. Un risque de déportation dans un camp de la mort et d'incendie de la maison familiale » a rappelé Henri Moos de la communauté israélite d'Annecy lors de la réception organisée en mairie de Sixt-Fer-à-Cheval à laquelle participaient de nombreux membres de la famille Deffayet.

Des lèvres tremblantes d'émotion et des larmes difficilement refoulées, Monique Wolf a retracé cet épisode

douloureux de son existence. « Une voisine, Mme Denambride, m'a prise en charge et après m'avoir gardée quelques jours avec elle, a organisé mon départ vers Sixt dans la famille Deffayet (...) Pendant 4 ans (de 1942 à 1946), j'ai vécu dans ce beau village de montagne, élevée avec dévouement et affection par Emile et Ludivine. »

Bien des années plus tard, Monique Wolf s'est rendu compte de la chance dont elle a bénéficié en échappant aux rafles et à une mort certaine. « Je sais, c'est un peu tard et je le regrette profondément, j'aurais tellement aimé qu'Emile et Ludivine soient encore là pour recevoir cette médaille des Justes parmi les Nations. »

“Héroïsme au quotidien”

Tour à tour, Jeanne Brousse vice-présidente de l'Association française pour Yad Vashem, Herbert Herz son délégué régional et madame le maire Béatrice Pin ont rappelé l'importance de l'hommage rendu au cœur d'une actualité malheureusement ratrappée par des faits odieux (profanations de cimetières en particulier). « Car ignorer l'Histoire c'est risquer de devoir revivre ses pires dérapages » résuma M. Herz.

Pour sa part, Marc Deffayet, petit-fils d'Emile et de Ludivine, a évoqué

non sans émotion la période de la guerre durant laquelle ses grands-parents ont recueilli la petite Monique. « Mesuraient-ils les risques encourus en accueillant durant 4 ans la petite fille juive ? » tandis que des soldats allemands étaient hébergés à deux pas de là, à l'hôtel de l'abbaye de Sixt, et que leurs alliés italiens séjournait non loin de l'école du chef-lieu ? « Merci Monique d'avoir fait patiemment le chemin pour cette reconnaissance. Merci pour Ludivine et Émile, merci pour Marie-Françoise Deffayet, la tante, merci pour Henri et Marci Denambride sans qui rien n'aurait été possible. Tous ont vécu dans la discrétion et l'humilité un héroïsme au quotidien. »

Cette médaille des Justes parmi les Nations attribuée au couple Sizeret, vient compléter la liste de la cinquantaine d'habitants de notre département à avoir été honorés pour des faits similaires. Depuis 1997, un monument érigé à Thonon-les-Bains rend un hommage permanent à tous les Justes anonymes, qui, par leurs actes de courage, ont sauvé des Juifs de l'abomination nazie.

Olivier LESTIEN ■

(*) Expression extraite de la Bible (chapitre 56 du Livre d'Isaïe) signifiant : « Et je leur ferai un monument (Yad) et un nom (Vashem) qui ne seront point effacés. »